

## GS1 FRANCE

Il s'agit de la représentation nationale de GS1 - Global Standard "1" - AISBL (Association Internationale Sans But Lucratif) organisation non gouvernementale de droit belge issue du monde de la grande distribution (fournisseurs et distributeurs) qui se consacre à la définition et à la mise en œuvre de l'échange d'informations utilisées dans la chaîne logistique tous secteurs économiques confondus.



### MISSION ET ORGANISATION

GS1 est né en 2005 de la fusion d'EAN International (European Article Numbering) et d'UCC (Uniform Code Council). La création d'EAN International avait été elle-même suscitée en 1977 par GENCOD (Groupement d'Etude, de Normalisation et de Codification créé en 1972), dont l'appellation était devenue le nom commun désignant les codes à barres apparus officiellement en 1973. En France, GENCOD EAN France est devenu GS1 France. GS1 a absorbé RosettaNet.

Créée par des entreprises pour des entreprises, l'organisation s'est attachée, dès l'origine et partout dans le monde, à la mise au point, à la diffusion et à la promotion d'un langage commun fondé sur des standards d'échange adaptés aux besoins des intervenants de la chaîne d'approvisionnement.

### COMPOSITION

GS1 compte 112 organisations locales, 150 pays utilisateurs et 1,3 million d'adhérents. En France, Ce sont plus de 38 000 entreprises adhérentes, dont 90 % de PME. GS1 met en œuvre ses standards dans plus de 20 secteurs d'activité (distribution, commerce de détail, produits de grande consommation, E-commerce, santé, vin, parfumerie sélective, transport, logistique, agriculture, défense, banque et finance, etc.).

### TRAVAUX

Les standards dans les secteurs de la grande distribution, du transport et de la logistique, incluent :

- Les règles de codification
- Les moyens d'identification, codes à barres, codes à barres 2D DataMatrix et RFID (Radio Frequency IDentification)
- Les standards eCOM utilisables dans le cadre de l'EDI, messages business au format EANCOM basé sur UN/EDIFACT,
- Les standards et outils utilisables pour l'échange d'informations sur les produits entre les fournisseurs et leurs partenaires, notamment dans le cadre des projets de Gestion des Données Synchronisées.

Dans le cadre du portail INTEROP (Interface Electronique pour les Opérations de Numéraire), mis en œuvre par la Banque de France pour la gestion des opérations de numéraire, plusieurs standards GS1 sont utilisés.

GS1 participe activement aux travaux de sur la facture électronique, en lien avec le Forum National de la Facture Electronique (FNFE), dans le cadre de la réglementation européenne et nationale.

Plus d'informations sur les sites Internet :

- <http://www.gs1.fr/> (Site Web du bureau français)
- <http://www.publications.gs1.fr/> (publication des standards et ouvrages de vulgarisation)